

# ASSURANCE ENTREPRISE

HED Courtier en Assurance Inc.

**Sobeys**

[www.hedinc.com/sobeys/fr](http://www.hedinc.com/sobeys/fr)



## HED Courtier en Assurance Inc.

1200 Boul. Chomedey, Bureau 620  
Laval, Québec H7V 3Z3  
Téléphone 450-686-4066  
1-800-363-9538  
Télec. 1-866-631-7896

### Courriel

[hed@hedinc.com](mailto:hed@hedinc.com)

### Site Web

[www.hedinc.com/fr](http://www.hedinc.com/fr)

**HED** Courtier en Assurance Inc.  
ASSURANCE ET GESTION DE RISQUES

## Des chutes qui coûtent cher !

Sans affecter un employé à temps plein à surveiller la météo et à entretenir les aires publiques, les tribunaux rappellent que les commerces et entreprises ont un rôle à jouer et une responsabilité envers la sécurité de leurs clients. C'est ce que l'on peut comprendre dans des jugements publiés ces derniers jours et qui lancent un véritable avertissement.

Un commerce peut se voir condamner à payer de grosses sommes d'argent à des usagers qui se sont infligé de graves blessures en glissant sur une plaque de glace. Le meilleur exemple est un événement arrivé dans les secteurs de Sherbrooke où un commerce de boucherie a été condamné à verser 56 327 \$, pour une cliente qui a eu la cheville fracturée en glissant sur une plaque de glace où aucun abrasif n'avait été épandu dans le stationnement de l'établissement en mars 2005. \*\*

La juge qui a rendu son verdict, conclut que le commerce aurait dû user de plus de prudence, ce qu'il n'a pas fait. La juge ne peut conclure que le commerçant a agi en personne responsable et prudente car il n'avait pas de document à l'appui (registre de plancher) pour prouver, qu'il avait fait le nécessaire pour sécuriser ses lieux.

### Inspection intérieure et extérieure :

- Rappeler aux employés(es) de chaque département, l'importance de compléter un registre de plancher quotidiennement.
- Inspecter régulièrement l'extérieur du magasin et inscrire les actes posés s'il y a lieu, dans le registre et conserver-le précieusement pendant trois (3) ans en cas de poursuite.

- Compléter le registre également lorsque le plancher est propre et qu'il n'y a aucune action à prendre, afin de démontrer la vérification.
- Vérifier les tapis à l'entrée du magasin pour les replacer ou les remplacer au besoin.

### Saviez-vous que :

Les abrasifs comme le sable et le gravillon sont utilisés pendant les périodes de froid intense lorsque le sel n'est pas efficace. Les abrasifs ne font pas fondre la neige et la glace ; ils sont utilisés pour accroître l'adhérence et ainsi éviter les chutes.

### Coin du curieux :

Un registre de plancher est un outil précieux pour vous défendre face à ce genre de situation. Il aide à démontrer le travail fait et votre intérêt à entretenir vos lieux afin que ceux-ci soient sécuritaires pour la clientèle. Nous vous recommandons le site internet suivant, provenant du BAC (bureau des assureurs du Canada) pour un supplément d'information.

[http://www.ibc.ca/fr/Business\\_Insurance/Risk\\_Management/Occupiers\\_Liability.asp](http://www.ibc.ca/fr/Business_Insurance/Risk_Management/Occupiers_Liability.asp)

\*\* Source : journal de Montréal, édition Nov. 2009